classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



OFF!® RÉGIONS SAUVAGES® POUR SPORTIFS 1 CHASE-MOUSTIQUES (No D'HOM. 23487 LOI P.A.)

Version 1.0 Date d'impression 09/07/2017

Date de révision 08/16/2017 Numéro de la FDS

350000004808GEN_SOF Number 16144

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Informations sur le produit

Nom du produit : OFF!® RÉGIONS SAUVAGES® POUR SPORTIFS 1 CHASE-

MOUSTIQUES (No D'HOM. 23487 LOI P.A.)

Utilisation recommandée : Répulsif anti-insectes/Repellent

Restrictions d'utilisation : Utiliser uniquement comme dirigé sur l'étiquette

Producteur, importateur, :

fournisseur

S.C. Johnson et Fils, Limitée

1 Webster Street

Brantford ON N3T 5R1

Téléphone : +1-800-558-5566

Numéro d'appel

d'urgence

: Téléphone D'Urgence Médical et de Transport (24 Heures)

(866) 231-5406

Téléphone D'Urgence Médical International (24 Heures) (952)

852-4647

Téléphone D'Urgence de Transport en Canada (24 Heures)

(613) 996-6666

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

Système général harmonisé de classification (GHS)

Classification dangereuse	Catégorie de danger	Identification des dangers	
Aérosol	Catégorie 1	Aérosol extrêmement inflammable.	
Irritation oculaire	Catégorie 2A	Provoque une sévère irritation des yeux.	
Gaz sous pression	Gaz liquéfié	,	

Étiquetage

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



OFF!® RÉGIONS SAUVAGES® POUR SPORTIFS 1 CHASE-MOUSTIQUES (No D'HOM. 23487 LOI P.A.)

Version 1.0 Date d'impression 09/07/2017

Date de révision 08/16/2017

Numéro de la FDS 350000004808GEN_SOF Number 16144

Symboles de danger

Flamme Bouteille à gaz Point d'exclamation

Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

Aérosol extrêmement inflammable.

Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Tenir hors de portée des enfants.

Lire l'étiquette avant utilisation.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Continuer à rincer.

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F. Stocker dans un endroit bien ventilé.

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer.

Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Autres dangers : Peut être nocif ou fatal en cas d'utilisation détournée ou en cas

d'inhalation intentionnelle.

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



OFF!® RÉGIONS SAUVAGES® POUR SPORTIFS 1 CHASE-MOUSTIQUES (No D'HOM. 23487 LOI P.A.)

Version 1.0 Date d'impression 09/07/2017

Date de révision 08/16/2017 Numéro de la FDS

350000004808GEN_SOF Number 16144

3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Produits chimiques dangereux présents à ou au-dessus des niveaux à déclaration obligatoire tel que défini par Canadian Règlement sur les Produits Dangereux sont énumérés dans ce tableau

Nom Chimique	NoCAS	Pourcentage de poids
Éthanol	64-17-5	40.00 - 60.00
N,N-diéthyl-m-toluamide	134-62-3	30.00 - 40.00
Butane	106-97-8	3.00 - 5.00
Propane	74-98-6	1.50 - 3.00
Isobutane	75-28-5	1.50 - 3.00

L'identité chimique spécifique et / ou le pourcentage exact (de concentration) de cette composition a été retenu comme secret commer.

Pour de plus amples renseignements sur les ingrédients présents dans le produit, consulter le site www.whatsinsidescjohnson.com.

4. PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours

Contact avec les yeux : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec

précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire

persiste: consulter un médecin.

Contact avec la peau : En cas de réaction supposée à ce produit, arrêter son

utilisation et enlever tout vêtement contaminé.

Inhalation : Pas d'exigence particulière

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



OFF!® RÉGIONS SAUVAGES® POUR SPORTIFS 1 CHASE-**MOUSTIQUES (No D'HOM. 23487 LOI P.A.)**

Version 1.0 Date d'impression 09/07/2017

Date de révision 08/16/2017 Numéro de la FDS

350000004808GEN SOF Number 16144

: Pas de condition spéciale. Ingestion

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Yeux : Provoque une sévère irritation des yeux.

Effet sur la peau : Aucune réaction contraire n'est connue lorsque le produit est

utilisé pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi

Peut être nocif ou fatal en cas d'utilisation détournée ou en cas Inhalation

d'inhalation intentionnelle.

Ingestion Peut irriter la bouche, la gorge et l'estomac.

Peut provoquer des douleurs abdominales.

Aucune réaction contraire n'est connue lorsque le produit est utilisé pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Sauf indication contraire, voir la description des mesures de premiers secours.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés

: Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool,

de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

Dangers spécifiques pendant la lutte contre

l'incendie

: Risque d'explosion des aérosols par le feu. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les

cours d'eau.

Information supplémentaire Combattre l'incendie à une distance maximale ou à partir d'un endroit protégé. Rafraîchir les conteneurs exposés au feu s'en approcher avec prudence. Porter une combinaison de protection intégrale et un appareil de protection respiratoire isolant autonome à pression positive. En cas d'incendie et/ou

d'explosion, ne pas respirer les fumées.

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



OFF!® RÉGIONS SAUVAGES® POUR SPORTIFS 1 CHASE-MOUSTIQUES (No D'HOM. 23487 LOI P.A.)

Version 1.0 Date d'impression 09/07/2017

Date de révision 08/16/2017 Numéro de la FDS

350000004808GEN_SOF Number 16144

Classification NFPA : Aérosol Niveau 2, normes NFPA 30B

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles : Enlever toute source d'ignition.

Porter un équipement de protection individuel. Laver soigneusement après manipulation.

Précautions pour la protection de l'environnement

: Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

Utiliser un confinement approprié pour éviter toute

contamination du milieu ambiant.

En dehors des conditions normales d'utilisation éviter les rejets

dans l'environnement.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

: Si l'aérosol est endommagé:

Contenir le déversement, absorber avec des matières absorbantes non combustibles, (par ex. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et transférer dans un conteneur en vue d'une élimination conforme à la réglementation locale /

nationale (voir section 13).

Utiliser du matériel anti-étincelant seulement. Endiguer les renversements considérables.

Nettoyer les résidus sur le site où le produit s'est répandu.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Éviter le contact avec les yeux et les lèvres.

Équipement de protection individuel, voir section 8.

Utillser uniquement pour l'usage prévu et conformément au

mode d'emploi.

TENIR LE PRODUIT HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



OFF!® RÉGIONS SAUVAGES® POUR SPORTIFS 1 CHASE-MOUSTIQUES (No D'HOM. 23487 LOI P.A.)

Version 1.0 Date d'impression 09/07/2017

Date de révision 08/16/2017 Numéro de la FDS

350000004808GEN_SOF Number 16144

ET DES ANIMAUX DE COMPAGNIE.

Récipient sous pression.

Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Laver soigneusement après manipulation.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

: Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne

pas fumer.

Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre

source d'ignition.

Stockage

Exigences concernant les : aires de stockage et les

conteneurs

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une

température supérieure à 50 °C/ 122 °F.

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux

pour animaux.

Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Autres données : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



OFF!® RÉGIONS SAUVAGES® POUR SPORTIFS 1 CHASE-**MOUSTIQUES (No D'HOM. 23487 LOI P.A.)**

Version 1.0 Date d'impression 09/07/2017

Date de révision 08/16/2017

Numéro de la FDS 350000004808GEN_SOF Number 16144

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition professionnelle

Composants	NoCAS	mg/m3	ppm	Non- standard units	Base
Éthanol	64-17-5	-	1,000 ppm	-	ACGIH STEL
Butane	106-97-8	-	1,000 ppm	-	ACGIH STEL
Propane	74-98-6	-	-	-	ACGIH TWA
Isobutane	75-28-5	-	1,000 ppm	-	ACGIH STEL

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Ne pas vaporiser dans des éspaces fermés.

Protection des mains : Pas d'exigence particulière

Protection des yeux : Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection de la peau et du : Pas d'exigence particulière

corps

Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène

industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver à fond

après manipulation.

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



OFF!® RÉGIONS SAUVAGES® POUR SPORTIFS 1 CHASE-MOUSTIQUES (No D'HOM. 23487 LOI P.A.)

Version 1.0 Date d'impression 09/07/2017

Date de révision 08/16/2017 Numéro de la FDS

350000004808GEN_SOF Number 16144

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme : aérosol

Couleur : clair

Odeur : caractéristique

Seuil olfactif : Donnée non disponible

pH : Non applicable

Point de fusion/point de

congélation

Point initial d'ébullition et

intervalle d'ébullition

: Non applicable

: Donnée non disponible

Point d'éclair : < -7 °C

< 19.4 °F

Méthode: (TCC) Propulseur

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Entretient la combustion

Limites supérieure/inférieure d'inflammabilité ou

d'explosivité

: Donnée non disponible

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



OFF!® RÉGIONS SAUVAGES® POUR SPORTIFS 1 CHASE-**MOUSTIQUES (No D'HOM. 23487 LOI P.A.)**

Version 1.0 Date d'impression 09/07/2017

Date de révision 08/16/2017 Numéro de la FDS

350000004808GEN_SOF Number 16144

: Donnée non disponible Pression de vapeur

Densité de vapeur : Donnée non disponible

Densité relative : 0.84 g/cm3 à 21 °C

Solubilité(s) : légèrement soluble

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: Donnée non disponible

Température d'auto-

inflammabilité

: Donnée non disponible

: Donnée non disponible

Température de

décomposition

Viscosité, dynamique

Viscosité, cinématique : Donnée non disponible

Propriétés comburantes : Donnée non disponible

Composés organiques

Total VOC (% en poids) *

65 % - Des exemptions supplémentaires peuvent

s'appliquer

*comme défini par les règlementations d'états et fédérales des

Etats-Unis pour les produits de consommation

Autres informations : Non identifié

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



OFF!® RÉGIONS SAUVAGES® POUR SPORTIFS 1 CHASE-**MOUSTIQUES (No D'HOM. 23487 LOI P.A.)**

Version 1.0 Date d'impression 09/07/2017

Date de révision 08/16/2017 Numéro de la FDS

350000004808GEN_SOF Number 16144

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions

normales d'utilisation.

: Stable dans les conditions recommandées de stockage. Stabilité chimique

Possibilité de réactions

dangereuses

: Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

Matières incompatibles : Oxydants forts

Produits de décomposition

dangereux

: La décomposition par la chaleur peut provoquer le

dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë par voie

orale

: DL50 2,329 mg/kg

Toxicité aiguë par

inhalation

: CL50 > 10 mg/L

Toxicité aiguë par voie : DL50 > 5,000 mg/kg

cutanée

Propriétés du SGH	Classification	Voies d'entrée	
Toxicité aiguë	Aucune classification proposée	Oral(e)	

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



OFF!® RÉGIONS SAUVAGES® POUR SPORTIFS 1 CHASE-MOUSTIQUES (No D'HOM. 23487 LOI P.A.)

Version 1.0 Date d'impression 09/07/2017

Date de révision 08/16/2017

Numéro de la FDS 350000004808GEN_SOF Number 16144

Toxicité aiguë	Aucune classification proposée	Dermale
Toxicité aiguë	Aucune classification proposée	Inhalation - poussière et buée
Toxicité aiguë	Aucune classification proposée	Inhalation - Vapeur
Toxicité aiguë	Aucune classification proposée	Inhalation - Par gaz
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Aucune classification proposée	-
Irritation oculaire	Catégorie 2A	-
Sensibilisation cutanée	Aucune classification proposée	-
Sensibilisation respiratoire	Aucune classification proposée	-
Mutagénicité sur les cellules germinales	Aucune classification proposée	-
Cancérogénicité	Aucune classification proposée	-
Toxicité pour la reproduction	Aucune classification proposée	-
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Aucune classification proposée	-
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	Aucune classification proposée	-

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



OFF!® RÉGIONS SAUVAGES® POUR SPORTIFS 1 CHASE-MOUSTIQUES (No D'HOM. 23487 LOI P.A.)

Version 1.0 Date d'impression 09/07/2017

Date de révision 08/16/2017 Numéro de la FDS

350000004808GEN_SOF Number 16144

Danger par aspiration	Aucune classification	-
	proposée	

Condition médicale aggravée

: Ne pas appliquer le produit sur des plaies ou une peau irritée.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Produit : Le produit lui-même n'a pas été testé.

Toxicité

Les ingrédients de cette formule ont été examinés et on s'attend à aucun impact négatif pour l'environnement s'il est utilisé confor

Toxicité pour les poissons

Composants	Point final	Espèce	Valeur	Durée d'expositi on
Éthanol	CL50	Poisson	11,200 mg/l	96 h
N,N-diéthyl-m-toluamide	Essai en statique CL50	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	71.25 mg/l	96 h
Butane	CL50 QSAR	Poisson	27.98 mg/l	96 h
Propane	CL50	Poisson	27.98 mg/l	96 h

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



OFF!® RÉGIONS SAUVAGES® POUR SPORTIFS 1 CHASE-MOUSTIQUES (No D'HOM. 23487 LOI P.A.)

Version 1.0 Date d'impression 09/07/2017

Date de révision 08/16/2017

Numéro de la FDS 350000004808GEN_SOF Number 16144

Isobutane	CL50 QSAR	Poisson	27.98 mg/l	96 h

Toxicité pour les invertébrés aquatiques

Composants	Point final	Espèce	Valeur	Durée d'expositi on
Éthanol	Essai en statique CL50	Ceriodaphnia dubia	5,012 mg/l	48 h
	NOEC	Daphnia magna	9.6 mg/l	9 d
N,N-diéthyl-m-toluamide	CL50	Daphnia magna (Grande daphnie)	75 mg/l	51 h
	Essai en semi-statique NOEC Mesuré(e) OECD ligne directive 211 (Essai de reproducti on de Daphnia	Daphnia magna	3.7 mg/l	21 d

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



OFF!® RÉGIONS SAUVAGES® POUR SPORTIFS 1 CHASE-MOUSTIQUES (No D'HOM. 23487 LOI P.A.)

Version 1.0 Date d'impression 09/07/2017

Date de révision 08/16/2017

Numéro de la FDS 350000004808GEN_SOF Number 16144

	magna)			
Butane	Donnée non disponible			
Propane	CL50	Daphnid	14.22 mg/l	48 h
Isobutane	CL50 QSAR	Daphnid	16.33 mg/l	48 h

Toxicité des plantes aquatiques

Composants	Point final	Espèce	Valeur	Durée d'expositi on
Éthanol	Statique CE50	Chlorella vulgaris (algue d'eau douce)	275 mg/l	72 h
N,N-diéthyl-m-toluamide	NOEC	Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)	0.521 mg/l	96 h
Butane	CE50 QSAR	algue verte	7.71 mg/l	96 h
Propane	Donnée non disponible			
Isobutane	CE50 QSAR	algue verte	8.57 mg/l	96 h

Persistance et dégradabilité

- cross-section and grammars						
	Composant	Biodégradation	Durée	Résumé		

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



OFF!® RÉGIONS SAUVAGES® POUR SPORTIFS 1 CHASE-MOUSTIQUES (No D'HOM. 23487 LOI P.A.)

Version 1.0 Date d'impression 09/07/2017

Date de révision 08/16/2017

Numéro de la FDS 350000004808GEN_SOF Number 16144

		d'expositi on	
Éthanol	97 %	28 d	Facilement biodégradable.
N,N-diéthyl-m-toluamide	83.8 %	28 d	Facilement biodégradable.
Butane	100 %	385.5 h	Facilement biodégradable.
Propane	70 %	< 10 d	Facilement biodégradable.
Isobutane	70 %	< 10 d	Facilement biodégradable.

Potentiel de bioaccumulation

Composant	Facteur de bioconcentration (FBC)	Coefficient de partage n- octanol/eau (log)
Éthanol	3.2 Evalué(e)	-0.35 Mesuré(e)
N,N-diéthyl-m-toluamide	21.9 Evalué(e)	2.4
Butane	Donnée non disponible	2.89
Propane	Donnée non disponible	2.36
Isobutane	1.57 - 1.97	2.8

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



OFF!® RÉGIONS SAUVAGES® POUR SPORTIFS 1 CHASE-MOUSTIQUES (No D'HOM. 23487 LOI P.A.)

Version 1.0 Date d'impression 09/07/2017

Date de révision 08/16/2017

Numéro de la FDS 350000004808GEN_SOF Number 16144

Mobilité

Composant	Point final	Valeur
Éthanol	Donnée non disponible	
	•	42.2
N,N-diéthyl-m-toluamide	Koc	43.3
Butane	Donnée non disponible	
Propane	Donnée non disponible	
Isobutane	Donnée non disponible	

Évaluation PBT et vPvB

Composant	Résultats	
Éthanol	Ne remplit pas les critères PBT et vPvB	
N,N-diéthyl-m-toluamide	Ne remplit pas les critères PBT et vPvB	
Butane	Ne remplit pas les critères PBT et vPvB	
Propane	Ne remplit pas les critères PBT et vPvB	
Isobutane	Ne remplit pas les critères PBT et vPvB	

Autres effets néfastes : Aucun(e) à notre connaissance.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

DÉCHETS DE PESTICIDES:

Pour informations sur le dépotoir, veuyez lire et suivre les instructions relatives à la disposition sur l'étiquette du pesticide.

Consommateur peut jeter le récipient vide dans le détritus, ou réutilisez-le où les équipements existent.

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



OFF!® RÉGIONS SAUVAGES® POUR SPORTIFS 1 CHASE-MOUSTIQUES (No D'HOM. 23487 LOI P.A.)

Version 1.0 Date d'impression 09/07/2017

Date de révision 08/16/2017

Numéro de la FDS 350000004808GEN_SOF Number 16144

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

S'il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.

	Transport par route	Transport maritime	Transport aérien
Numéro ONU	1950	1950	1950
Désignation	AÉROSOLS,	AÉROSOLS,	AÉROSOLS,
officielle de	inflammables	inflammables	inflammables
transport de			
I'ONU			
Classe(s) de	2.1	2	2.1
danger pour le			
transport			
Groupe	-	-	-
d'emballage			
Dangers pour	-	-	-
l'environnement			
Précautions	Une dérogation pour	Une dérogation pour	Une dérogation pour
particulières à	quantités limitées peut	quantités limitées	quantités limitées peut
prendre par	être applicable pour ce	peut être applicable	être applicable pour ce
l'utilisateur	produit, veuillez	pour ce produit,	produit, veuillez
	consulter les	veuillez consulter les	consulter les documents
	documents de	documents de	de transport.
Transport	transport.	transport.	Due de it de se transport (1
Transport en	Produit non transporté	Produit non	Produit non transporté
vrac	en vrac.	transporté en vrac.	en vrac.
conformément à			
l'annexe II de la			
convention			
Marpol 73/78 et au recueil IBC			
au recueil IBC			

15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



OFF!® RÉGIONS SAUVAGES® POUR SPORTIFS 1 CHASE-MOUSTIQUES (No D'HOM. 23487 LOI P.A.)

Version 1.0 Date d'impression 09/07/2017

Date de révision 08/16/2017 Numéro de la FDS

350000004808GEN_SOF Number 16144

PCPA étiquetage

Lire l'étiquette approuvée avant d'utiliser ou de manutention le produit antiparasitaire. Ce produit chimique est un produit antiparasitaire enregistré par Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) et est assujettie à certaines exigences en matière d'étiquetage en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires. Ces exigences diffèrent de les critères de classification et renseignements risques pour conforme GHS Fiche de données de sécurité. Qui suit est l'information sur les dangers requis sur l'étiquette des produits antiparasitaires:

DANGER:
Explosif
SOUS PRESSION
IRRITATION OCULAIRE
Irritant sévère pour les yeux.
Ce produit contient distillat de pétrole
Vomissement peut causer aspiration pneumonie.
Extrêmement inflammable.

État actuel de notification : Tous les ingrédients de ce produit sont listés ou exclus du

catalogue aux É.-U. Toxic Substances Control Act (TSCA)Inventory (inventaire des substances toxiques)

État actuel de notification : Tous les ingrédients de ce produit respectent le Règlement sur

les renseignements concernant les substances nouvelles de la

Loi canadienne sur la protection de l'environnement.

Prop. 65 de la Californie : Ce produit n'est pas soumis aux exigences de déclaration de la

Proposition 65 de la Californie.

Règlements du Canada : Ce produit est classé conformément aux critères du règlement

sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient toutes les informations requises par le règlement sur les

produits contrôlés.

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



OFF!® RÉGIONS SAUVAGES® POUR SPORTIFS 1 CHASE-MOUSTIQUES (No D'HOM. 23487 LOI P.A.)

Version 1.0 Date d'impression 09/07/2017

Date de révision 08/16/2017

Numéro de la FDS 350000004808GEN_SOF Number 16144

16. AUTRES INFORMATIONS

HMIS Ratings

Thing Nathigs	
Santé	2
Inflammabilité	4
Réactivité	0

Codes Pour le NFPA

000001001101117		
Santé	2	
Feu	4	
Réactivité	0	
Spécial	-	

Cette information est fournie conformément à la documentation des Système d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail (SIMDUT) du Canada. L'information fournie est conçue pour les lieux de travail où l'utilisation du produit et la fréquence d'exposition dépasse celle imprimé sur l'étiquette des produits de consommateurs.

Information supplémentaire

Ce document a été préparé avec des données dont les sources ont été jugées fiables. Cela ne constitue pas une garantie, expresse ou implicite, sur l'exactitude de l'information donnée aux présentes. Les conditions réelles d'utilisation et de manutention sont indépendantes de la volonté du vendeur. L'utilisateur est responsable de l'appréciation de toute l'information disponible lorsqu'il utilise ce produit à des fins particulières, et de la conformité de cette utilisation aux lois en vigueur (fédérales, provinciales, municipales, etc.).

Préparé par	SC Johnson Global Safety Assessment &
	Regulatory Affairs (GSARA)

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



350000004808GEN_SOF Number 16144

OFF!® RÉGIONS SAUVAGES® POUR SPORTIFS 1 CHASE-

MOUSTIQUES (No D'HOM. 23487 LOI P.A.) Version 1.0 Date d'impression 09/07/2017 Date de révision 08/16/2017 Numéro de la FDS